

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2017

TENU A LA MAIRIE DE LEGNY A 20H00

PRESENTS : Mesdames S.Jovillard, V.Francheschi, C.Boulon, A.Chanel

Messieurs :D.Cordier, JC.Delestra, O.Thevenet, G.Picamal, E.Gallay (arrivé à 20h20)

ABSENTS : M.Curtil, G.Fargere, F.Maillard, C.Benoit, , J.Chevallier

SECRÉTAIRE DE SCÉANCE : Dominique Cordier

A la demande de certains conseillers municipaux signalant leur absence pour cause d'Halloween, la réunion du conseil municipal initialement programmé le mardi 31 octobre avec en préalable l'intervention de la gendarmerie du Val d'Oingt pour travailler sur le dispositif 'Citoyens Vigilants » a été avancé au 30/10/17. De fait, l'adjudant-chef ne pouvait plus être disponible.

I.DELIBÉRATION À L'ORDRE DU JOUR

Signature Convention SIE de la région de Tarare pour transfert données ver le SIG

Cette délibération autorise Mme le Maire à signer la convention tripartite avec la CCBPD et le SIE de Tarare pour permettre le transfert de données du SIE (réseau d'eau potable) vers le SIG intercommunal afin de disposer d'un outil commun et unique cadastral comportant toutes les données de réseau.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

II. COMPTE-RENDUS DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

Points sur les différents travaux de la commune

Mme le Maire fait état des différents chantiers en cours et à venir

- **Travaux de la salle des fêtes :** travaux en cours (pm travaux programmés sur les vacances de la Toussaint et sur la semaine suivante). Pas de mauvaise surprise à ce jour. Seul un bardage extérieur côté entrée cuisine est à changer avant intervention du peintre.
- Travaux suite à tempête Zeus : intervention remise en état toiture église et appartements communaux sur la Place programmée sur la semaine prochaine
- **Travaux de curage de fossé :** la semaine prochaine, le curage des fossés du chemin reliant route du Margand à Varina sera réalisé (programme réalisé tous les 2/3 ans). Deux déversoirs à orage sont en cours de chiffrage pour réalisation en 2018. Si d'autres fossés nécessitent une intervention, le conseil est invité à les signaler. Mr Picamal demande que le fossé à la Flachère vers Mme Elschinger soit curé. Comme soit coupé l'arbre situé dans une parcelle privée à hauteur du carrefour de Mme Elschinger. Ce que Mme le Maire rappelle : l'arbre est

situé en propriété privée. Mme Chanel signale qu'un déversoir à orage serait opportun en bas du chemin du Clos Dessous.

- **Développement programme Fibre Haut Débit** : Mme le Maire informe le Conseil que le Département a validé le programme de développement du réseau haut débit d'ici 2020. Celui-ci finalement ne sera pas financé par les collectivités locales (Dpt et CCBPD) mais sur les fonds propres des opérateurs de télécommunication qui se sont positionnés sur notre secteur à savoir Orange et SFR et par le jeu de la concurrence, SFR annonce un câblage de la commune en 2019, et 2020 pour Orange. Le plan d'adressage obligatoire pour être éligible au plan de câblage est en cours avec les services de la Poste. Mr Picamal demande à qui sera la charge des plaques métriques : réponse de Mme le Maire à charge de la commune, mais le devis est en attente du listing de la Poste pour connaître le nombre de plaques à réaliser (la pose pourra être laissée aux personnes qui le souhaitent).
- **Changement de la colonne d'eau potable montée chemin de Boitrolles** : à partir du 6 novembre (pour une durée d'un mois environ), le SIE programme le changement d'une partie de la colonne d'eau potable (de la borne d'incendie jusqu'à la RD). Mme le Maire rappelle qu'à cette occasion, il est a été demandé au SAVA que celui-ci profite du fonçage de la départementale pour passer un tuyau d'attente sur l'assainissement collectif. Ce qui sera réalisé. Mr Gallay demande s'il ne pourrait pas avoir un janolène lors du fonçage de la RD pour Numéricable payé à ses frais.
- **Travaux traitement odeurs Centre Bourg** : Mme le Maire informe que les travaux seront achevés d'ici quelques jours par l'entreprise Eiffage
- **Mise en accessibilité du bâtiment Mairie** : Mme le Maire informe le conseil qu'elle a fait appel à un bureau d'études pour élaborer un diagnostic de mise en accessibilité du bâtiment mairie afin d'éviter de payer les amendes de non-conformité.
- **Audit sur la sécurité des passages à niveau** : un diagnostic par la SNCF, RFF et le Dpt a fait le tour des passages à niveau. Celui des Ponts-Tarrets ne présente pas de non-conformité inquiétante. Il faudra juste que la commune prévoit des bandes pododactiles de part et d'autre du passage à niveau.
- **Mise en conformité Plan 0 Phyto et gestion du cimetière** : pour répondre aux contraintes de gestion 0 Phyto, il est étudié la reprise en état de la fosse commune. Par ailleurs, la gestion administrative fait également l'objet d'un devis pour être en conformité avec les exigences des services de l'Etat.

Commission école : Dominique Cordier rend compte de la rentrée scolaire et des travaux du CMJ

Rentrée scolaire : 75 élèves inscrits dont 28 au niveau maternelle (7PS, 12MS, 9GS) et 47 au niveau élémentaire (11CP, 11CE1, 7CE2, 9CM1, 9CM2). L'école compte 3 classes : 1 classe (PS/MS/GS) ; 1 classe (CP/CE1) et 1 classe (CE2/CM1/CM2).

Travaux à venir du CMJ

- Ecriture d'un article sur les actions menées et les projets en cours pour intégrer le premier bulletin intercommunal des CMJ.
- Cérémonie du 11 novembre.
- Installer un sapin devant l'école qui sera décoré par les enfants de celle-ci.

- Vœux du maire.
- Organisation d'un 2ème « Troc Livres » le 20 janvier à la salle des fêtes.
- 2ème journée des CMJ de la Communauté de Communes le 28 avril.
- Programme de ramassage des instruments d'écriture pour recyclage (TERRACYCLE).
- 2ème journée de « Nettoyage de Printemps » (date à définir).

TAP : réflexion en cours pour la rentrée 2018 : la réflexion sur le maintien ou non des TAP sera abordé avec le prochain conseil d'école. Jusqu'à présent le sondage des familles, enfants et enseignants avait révélé une entière satisfaction pour l'organisation sur 4,5 jours telle que proposée. Il est évident que cette réflexion s'inscrit dans un périmètre plus large car se pose la question de la gestion des mercredis matin qui redeviendraient extra scolaires (sous condition d'un financement CAF). Il est convenu à l'échelle du bureau des maires de la CCBPD que cette réflexion sera partagée au cours du 1^{er} trimestre 2018.

Mr Gallay demande ce qu'il en est de la participation des familles : Mme le Maire rappelle que cette participation est appelée depuis la rentrée 2016 sur un forfait de 15 euros / an /famille et que cette rentrée a fait appel au même montant auprès des familles tel que prévu dans le livret scolaire de rentrée.

III. INFORMATIONS DIVERSES

Edition du prochain bulletin trimestriel : Dominique Cordier informe le conseil du sommaire du prochain bulletin. Sortie : d'ici une dizaine de jours. Au sommaire : rappel du ramassage emballages légers, rentrée scolaire et travaux CMJ, articles des associations,...

Point sur la mutuelle intercommunale : compte-tenu du nombre de questionnaires reçus, la commune de Légny a pu être intégrée au 1^{er} groupe de communes associées dans la démarche de mutuelle intercommunale. Le groupe des 7 communes a retenu après appel d'offres, la proposition de Groupama qui décline 3 forfaits différents. La convention avec Groupama n'induit aucune obligation pour les communes signataires tant sur le nombre de contrats signés que sur le nombre de dossiers à étudier.

PACS : transfert des PACS aux communes à partir du 1^{er} novembre

FORUM CCBPD : Mme le Maire rappelle au conseil la date du prochain Forum de la CCBPD qui est une occasion de s'informer de la politique intercommunale en cours. Date samedi 4 novembre au D

Date cérémonie des vœux :vendredi 5 janvier 2018

Séance levée à 21H20.

